

Devoir 04 Partie SPC : Informatique & éthique

Vous répondrez à la question suivante sous la forme d'une courte dissertation structurée, en abordant notamment les points mentionnés ci-dessous. Vous vous appuyerez sur les documents ci-dessous ainsi que sur vos connaissances personnelles.

Quelles implications éthiques accompagnent l'utilisation de l'informatique ?

- Décrire des situations dans lesquelles une machine doit faire un choix d'ordre moral.
- S'interroger sur la possibilité d'une échelle de valeur morale.
- Expliquer pourquoi un corpus de règles précises ne suffit pas à répondre à toutes les situations.
- Présenter les risques d'un commerce de données non réglementé.

Doc. 1 – Le moindre mal

Les voitures autonomes font peu à peu leur apparition dans la circulation réelle. Uber a d'ailleurs débuté ses tests [en 2016] avec de vrais clients. Mais face à un risque d'accident, qui les machines sauveront-elles ? [...] [Des chercheurs de] l'université de l'Oregon et au MIT [...] ont développé un test qui permet d'évaluer [...] ses propres choix moraux en cas d'accident impliquant une voiture autonome. Renverseriez-vous une personne âgée plutôt que deux enfants ? Une série de treize questions [...] permet d'établir une sorte de tableau moral de vos choix. [...] La plupart des gens tendent à privilégier le plus grand nombre de vies sauvées, et pour 80 % d'entre eux à favoriser les humains. [...] Une majorité de répondants tend à sauver le plus souvent les enfants, et à prendre en compte la « valeur sociale » de la personne en face (épargner un médecin plutôt qu'un cambrioleur, par exemple). Pas de panique, « en réalité il y a peu de situations où de tels dilemmes se rencontrent. Le véhicule cherche à limiter les accidents et à anticiper. Il limitera la casse de toute façon », confiait récemment au *Monde* Jean-Gabriel Ganascia, spécialiste d'intelligence artificielle au laboratoire d'informatique de l'université Paris-VI.

D'après « Voiture autonome : le test éthique du MIT pour décider qui sauver », Les Échos, 2016.

Doc. 2 – Extrait des conditions d'utilisation de Facebook

Lorsque vous partagez, publiez ou importez du contenu protégé par des droits de propriété intellectuelle sur ou en rapport avec nos produits, vous nous accordez une licence non exclusive, transférable, sous-licenciable, gratuite et mondiale pour héberger, utiliser, distribuer, modifier, exécuter, copier, représenter publiquement ou afficher publiquement, traduire et créer des œuvres dérivées de votre contenu [...] Cela signifie, par exemple, que si vous partagez une photo sur Facebook, vous nous autorisez à la stocker, la copier et la partager avec d'autres personnes [...], telles que des fournisseurs de services qui prennent en charge notre service ou les autres Produits Facebook que vous utilisez. Cette licence prend fin lorsque votre contenu est supprimé de nos systèmes. Lorsque vous supprimez du contenu, il n'est plus visible aux autres utilisateurs. Cependant, **il peut perdurer ailleurs, dans nos systèmes [...]**.

D'après les conditions d'utilisation de Facebook, juillet 2019.

Doc.3 – Le scandale Cambridge Analytica

Le scandale Facebook-Cambridge Analytica renvoie aux données personnelles de 87 millions d'utilisateurs Facebook que la société Cambridge Analytica (CA) a commencé à recueillir dès 2014. Ces informations ont été analysées par une intelligence artificielle et ont servi à influencer les intentions de votes en faveur d'hommes politiques qui ont acheté les services de CA. À la suite de la révélation de la fuite, les publics américain et britannique ont exprimé leur indignation. CA aurait participé en 2016 à la campagne électorale de Donald Trump, en influençant les votes dans des zones où le scrutin était incertain [...]. Début mai 2018, la société Cambridge Analytica annonce fermer ses portes et déclarer faillite. Cependant, presque tous les membres fondateurs se regroupent dans une autre société, Emerdata, qui a récupéré les algorithmes d'intelligence artificielle et les bases de données de Cambridge Analytica, sans préciser ce qu'elle comptait en faire.

D'après « Scandale Facebook-Cambridge Analytica », Wikipédia

Doc. 4 – Le RGPD pour les entreprises



Proposition de correction (plan)

Situation où une machine doit faire un choix moral : exemple de la voiture autonome dans une situation où l'accident est inévitable mais il est possible d'affecter telle(s) personne(s) plutôt que telle(s) autre(s).

Ou encore : attaque d'un drone autonome sur une cible ennemie, avec possibilité d'affecter des victimes civiles (ceci reste pour l'instant de la science-fiction car une attaque d'un drone est toujours validée par un opérateur).

Ou encore, dans le domaine de la médecine et des interventions de secours d'urgence (qui reste encore du domaine de la science-fiction, mais probablement plus pour très longtemps) : qui sauver avec des moyens limités ?

Possibilité d'une échelle de valeur morale : pour permettre à la machine d'avoir des critères de choix moral, peut-on lui donner une échelle de valeur morale ? Si non, comment la machine fera-t-elle son choix ? Si oui, comment proposer cette échelle sans créer des polémiques car celle-ci ne pourra pas mettre tout le monde d'accord.

Un corpus de règles reste insuffisant car les situations peuvent être infiniment variées, évoluer très vite où faire appel à des capacités d'analyses dont la machine ne dispose pas pour que ce corpus de règles soit « universel ».

Risque d'un commerce de données non rélémenté :

- Risque pour la vie privée et la réputation des utilisateurs (avec des conséquences dans le futur à long terme puisqu'on a aucune garantie que ces données ne persisteront pas sous une forme ou une autre).
- Risque plus global de manipulation de l'opinion, de manière volontaire (scandale CA) ou involontaire (on obtient les notifications qui nous intéresse et donc qui nous conforte dans notre opinion, même si elle est erronée et/ou susceptible de présenter un danger).
- Risque de vol de ces données par des pirates